



**Direction Emploi et développement des Compétences**

**Décision n°2025-1123**

**Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Responsable de l'Opérateur Public de Collecte à la direction Nature et Jardins**

Réf. : 4.2.5

## **Décision**

**La Présidente,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2025-66 du 8 octobre 2025 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.332-8<sup>o</sup>2 sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction des déchets, un emploi de Responsable de l'Opérateur Public de Collecte chargé de diriger, coordonner et animer l'ensemble des unités territoriales et de projets, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Définir et proposer des orientations stratégiques et d'évolution de l'opérateur (mise en place de projets d'organisation permettant une adaptation des méthodes afin de maintenir l'efficience des services) puis décliner les objectifs annuels.
- Animer, manager et réguler un service technique de 260 agents avec une équipe de cadres afin de coordonner l'activité de collecte selon les orientations données par l'autorité organisatrice et garantir une harmonisation des pratiques en transversalité.
- Mettre en place des outils de pilotage général des activités des différents services.

- Coordonner la gestion des ressources (dont problématiques RH complexes et démarches d'optimisation) en lien avec le responsable de la thématique et veiller au respect des règles juridiques.
- Développer les relations avec les différents partenaires.
- En tant que membre du comité de direction, participer à des projets transversaux au sein de la direction déchets.
- Intégrer aux activités les attentes de la certification qualité, sécurité et environnement.

**Décide,**

Article 1 : L'emploi de Responsable de l'Opérateur Public de Collecte à la direction Nature et Jardins est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux, à savoir au minimum / B 444 et au maximum / B 821, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de Nantes Métropole,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 11 DEC. 2025

Pour la Présidente  
La vice-présidente déléguée

mis en ligne le :

18 DEC. 2025



Aïcha BASSAL